



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Date d'affichage :

17 JUIL. 2020

Date convocation : 6 juillet 2020

### COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 13 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la présidence de Monsieur André BRIVADIS, doyen d'âge puis de Michel JOUBERT, Président de la Communauté d'agglomération.

#### Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Madame Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Madame Pierrette BOUTHERON, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur André CORNU présent jusqu'à la question n° 5 puis a donné procuration à Monsieur Michel FORESTIER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Pierre COUPELON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FORESTIER, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS absente à la question n°57 et a donné procuration à Madame Cécile GALLIEN, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gerard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Gérard FOUILLIT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER absente pour les questions n° 4 à 28 et a donné procuration à Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Gilles OGER, Madame Christine NOTON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Ginette VINCENT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ

#### Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Roselyne BEYSSAC à Madame Ginette GALLET ALAIN, Madame Catherine CHALAYE à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Eric DUNIS à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Hervé VERNET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Madame Caroline BARRE jusqu'à la question n° 30 puis présent, Madame Isabelle VERDUN à Madame Françoise MASSARD, Madame Marie-Pierre VINCENT à Monsieur Jean-Marc BOYER

Secrétaire de séance : Marie-José ALLEMAND

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur André BRIVADIS déclare la séance ouverte.  
La séance a été levée à 19H15.

**N° 1 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY :  
ÉLECTION DU PRÉSIDENT**

Rapporteur : Monsieur André BRIVADIS

- PROCLAME Monsieur Michel JOUBERT, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, **Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** qui est immédiatement installé dans ses fonctions conformément au procès-verbal joint en annexe.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 2 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- FIXE à 15 le nombre de Vice-Présidents.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 3 DÉTERMINATION DU NOMBRE DES AUTRES MEMBRES ET DE LA COMPOSITION DU BUREAU**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- FIXE la composition du bureau à 22 membres, soit :
- le Président,
  - les 15 Vice-Présidents,
  - 6 autres membres.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 4 DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRÉSIDENT**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉLÈGUE conformément aux dispositions des articles L 5211-9 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, au Président une partie des attributions suivantes de l'organe délibérant :

**I) Commande publique, prestations diverses et locations :**

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres :
- pour les marchés de fournitures et services dans la limite de 1 500 000 € HT,
- pour les marchés de travaux dans la limite de 3 000 000 € HT,

- pour les marchés de service de transports publics et scolaires sans limitation de montant,
- passer et signer les avenants des marchés cités ci-dessus,

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à octroyer par arrêté, la subdélégation de signature lorsque les crédits sont inscrits au budget :

- au Directeur Général des Services, au Directeur Général Adjoint des Services et au Directeur des Services Techniques pour la préparation et la passation des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur ou égal à 40 000 € HT,
  - au Directeur Général des Services, au Directeur Général Adjoint des Services et au Directeur des Services Techniques pour l'exécution et le règlement financier des marchés pour un montant inférieur ou égal à 1 million d'€ HT,
  - aux responsables administratifs communaux pour la préparation, la passation des marchés, pour leur exécution et leur règlement financier pour un montant maximum de 5 000 € HT.
- passer et signer les contrats d'assurance et les avenants s'y rapportant ainsi que toutes pièces nécessaires à la gestion administrative, accepter les indemnités de sinistres afférents,
  - fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
  - attribuer les indemnités aux membres non élus des jury de concours dans la limite de 3 000 € par opération,
  - autoriser la signature de l'ensemble des dépôts de demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables des travaux, permis d'aménager, certificats d'urbanisme).

## **II ) Affaires administratives et financières et ressources humaines :**

- créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,
- procéder, dans les limites suivantes, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires :
  - Pour réaliser tout investissement dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget : le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :
    - la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,
    - la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'indexe relatif au calcul du ou des taux d'intérêts,
    - la possibilité de recourir à des emprunts obligataires,
  - des droits de tirage échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement anticipé et/ou de consolidation,
  - la possibilité d'allonger la durée du prêt,
  - la possibilité de procéder à un dispositif d'amortissement,
  - la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.
  - Par ailleurs, le Président pourra conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.
  - Dans le cadre des crédits inscrits, le Président pourra procéder à des réaménagements de dettes : renégociation, remboursement anticipé avec ou sans la souscription d'un nouvel emprunt.
- ouvrir et fermer des lignes de trésorerie dans la limite de 5 400 000 € annuels,
- procéder aux placements temporaires d'excédents de trésorerie, conformément aux dispositions des articles L1618-2 et L2221-5-1 du Code Général des Collectivités territoriales,
- entériner la non-recouvrabilité de créances n'excédant pas 10 000 €,

- autoriser la cession ou la destruction de biens meubles (bureaux, matériels informatiques, etc.) d'une valeur nette comptable ou vénale inférieure à 10 000 € l'unité,
- décider la prise en charge des frais de déplacement, de restauration et/ou d'hébergement d'intervenants extérieurs aux réunions organisées par la Communauté d'agglomération dans la limite de 3 000 € par personne,
- établir une convention avec tout organisme bénéficiaire d'une subvention votée par le Conseil communautaire, d'un montant annuel inférieur à 23 000 euros. Cette convention sera établie conformément au règlement d'attribution des subventions (délibération du 13 février 2018),
- autoriser, avant le vote du budget, le versement d'acomptes d'une subvention de fonctionnement dans le cadre d'une convention pluriannuelle, dans la limite de 25 % du montant de la contribution attribuée l'année précédente aux organismes concernés,
- établir toute convention portant acceptation, par la Communauté d'agglomération, du paiement des enseignements sportifs ou culturels sous la forme de "chèques loisirs", "chèques vacances" ou "chèques cultures",.... en contrepartie d'engagements en matière d'enseignements culturel ou sportif,
- établir toute convention avec toutes collectivités territoriales, tous établissements publics ou privés, toutes structures associatives municipales, départementales ou régionales, toutes fondations déclarées d'utilité publique, toutes associations et tous tiers privés, comportant ou non un volet financier à hauteur maximale de 30 000 €,
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite de 50 000 €,
- attribuer des subventions d'un montant inférieur ou égal à 2 000 €,
- accepter l'attribution et le versement d'une subvention d'un partenaire public,
- d'autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations et organismes ayant un lien avec les compétences de la Communauté d'agglomération, lorsque celle-ci n'amène aucun changement par rapport à l'adhésion initiale,
- approuver et signer les conventions de stage, prévoyant ou non une gratification, dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur,
- décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay utilisées par les services de la Communauté d'agglomération,
- fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaines), le montant des offres de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes,
- exercer, au nom de la Communauté d'agglomération, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la Communauté d'agglomération en soit titulaire ou délégataire, et, lorsque la Communauté d'agglomération en est titulaire, déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil de la Communauté d'agglomération,
- établir et réviser les commodats avec toute administration publique locale ou association à but non lucratif, pour une durée inférieure ou égale à 1 an,
- établir des conventions relatives à l'utilisation du patrimoine immobilier (convention de servitude,...),
- attribuer les indemnités pour perte de récolte et autres sinistres dans la limite de 3 000 €,
- intenter, au nom de la Communauté d'agglomération, les actions en justice ou défendre la Communauté d'agglomération dans les actions intentées contre elle, intervenir, transiger dans les contentieux engagés et ce, devant toute juridiction, tant en première instance, en appel qu'en cassation.

## **II) Services à l'utilisateur :**

### **Conservatoire à Rayonnement Départemental :**

- autoriser le remboursement des droits d'inscription selon les critères suivants :
  - 1) cas où l'élève indépendamment de sa volonté ne pourrait plus assister au cours sur présentation d'un des justificatifs suivants : déménagement provoquant un éloignement du lieu des cours, raisons graves de santé ou familiales, raisons d'emploi du temps et d'horaires (professionnel uniquement). Dans ces conditions, les frais d'inscription seront remboursés au prorata des cours déjà dispensés, tout mois commencé étant dû.
  - 2) cas où le Conservatoire à Rayonnement Départemental ne pourrait pas assurer les cours soit par manque de place dans la discipline ou d'enseignant dans la discipline demandée. Dans ces conditions, l'acompte versé lors du dépôt du dossier d'inscription sera remboursés dans sa totalité.
- prendre toute décision relative à la participation des familles aux frais liés à l'organisation de stages ou d'échanges culturels.
- prendre toute décision relative à la participation des usagers et des accompagnateurs aux frais liés :
  - a. au transport d'usagers et des accompagnateurs non usagers pour assister à des spectacles pédagogiques,
  - b. au remboursement des billets d'entrée à ces spectacles,
  - c. à tout autre activité pédagogique organisée hors ou dans les murs des ateliers des arts générant un coût pour la collectivité.
- autoriser la signature de projets pédagogiques ou chartes culturelles, élaborés pour le fonctionnement du CRD dans le cadre de son activité, comportant ou non un volet financier à hauteur maximale de 30 000 €.
- accepter une récompense, dans la limite de 1 000 €, octroyée par une Association Municipale, Départementale, Régionale, Comité des Fêtes ou toutes fondations déclarées d'utilité publique ou tiers privés qui sollicité la participation d'une classe (musique, danse, théâtre, beaux arts) du CRD à un événement, une fête locale, un festival.... qui s'inscrit dans le projet pédagogique de la classe participante.

### **Piscines et Golf :**

#### **1) pour la piscine :**

- autoriser le report d'inscription aux activités pour raisons graves médicales ou professionnelles. Les frais seront remboursés ou reportés au prorata des activités déjà dispensées,
- autoriser le remboursement des droits d'inscription selon les critères suivants :
  - cas où l'utilisateur indépendamment de sa volonté ne pourrait plus assister au cours sur présentation d'un des justificatifs suivants : déménagement provoquant un éloignement du lieu des cours, raisons graves de santé ou familiales, raisons d'emploi du temps et d'horaires (professionnel uniquement). Dans ces conditions, les frais d'inscription seront remboursés au prorata des cours déjà dispensés, tout mois commencé étant dû.
  - cas où les piscines ne pourraient pas assurer les cours par manque de place, de créneaux, de problèmes techniques et de fermeture. Dans ces conditions, le prix de l'inscription versé lors du dépôt du dossier sera remboursé au prorata du nombre de cours perdus.

#### **2) pour le golf :**

- autoriser le remboursement ou le report d'inscription aux activités pour raisons graves médicales ou professionnelles. Les frais seront remboursés ou reportés au prorata des activités déjà dispensées.

### **Transports :**

- établir un laissez-passer pour une personne pouvant justifier la perte ou le vol de son titre de transport,
- procéder au remboursement d'un titre de transport après appréciation des motivations de l'usager,
- pour les factures adressées trimestriellement aux familles :
  - \* procéder au remboursement de tout ou partie d'une facture au vu des pièces justificatives,
- établir l'annulation ou la réduction de tout ou partie d'une facturation en raison de circonstances exceptionnelles,
- établir, modifier ou résilier les "conventions de vente de titres de transport" avec les dépositaires de titres de transport de la RTCA,
- créer, modifier ou supprimer un arrêt sur les lignes du réseau urbain, scolaire ou communautaire, après avis favorable et préalable des communes concernées.

En cas d'absence ou tout autre empêchement, cette délégation sera assurée par un des trois premiers Vice-Présidents dans l'ordre de leur nomination.

### **DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

### **N° 5 COMMISSIONS PERMANENTES : CRÉATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- CRÉE les commissions suivantes :
  - Commission Mobilité, Eau et Environnement,
  - Commission Développement Économique,
  - Commission Aménagement, Habitat et Ruralité, Action Sociale et Territoire,
  - Commission Culture, Évènementiel, Sports,
  - Commission Finances, Administration Générale,
- FIXE le nombre de membres de chacune d'entre elles ainsi qu'il suit :

Désignation des commissions	Nombre de délégués
Commission Mobilité, Eau et Environnement	28
Commission Développement Économique	34
Commission Aménagement, Habitat et Ruralité, Action Sociale et Territoire	26
Commission Culture, Évènementiel, Sports	29
Commission Finances, Administration Générale	24

\*Le nombre indiqué ci-dessus n'inclut pas le Président, membre de droit de ces commissions.

- PROCÈDE aux désignations des conseillers communautaires qui siégeront au sein de ces commissions :

**- Commission Mobilité, Eau et Environnement**

Monsieur Jean-François GISCLON  
Monsieur Gérard TRIOLAIRE  
Monsieur Pierre PAILLER  
Monsieur Jean-Paul BRINGER  
Monsieur Pierre FAYOLLE  
Madame Caroline BARRE  
Monsieur Michel CHAPUIS  
Madame Brigitte BENAT  
Monsieur Roland GOBET  
Monsieur Jean-Yves BERAUD  
Monsieur Jean Louis PALHIÈRE  
Monsieur Jean Paul NICOLAS  
Monsieur Frédéric GIMBERT  
Madame Annie BOUCHET  
Monsieur William BRUN  
Monsieur Daniel BOYER  
Monsieur Gilles BOYER  
Monsieur Laurent BARBALAT  
Monsieur Laurent BERNARD  
Monsieur Thierry MOURGUES  
Madame Celline GACON  
Monsieur Yves TAFIN  
Monsieur Rémi BARBE  
Monsieur Gilles OGER  
Monsieur Michel FORESTIER  
Monsieur Gérard GROS  
Monsieur Jean-François EXBRAYAT  
Madame Sandra LOMBARDY

**- Commission Développement Économique**

Monsieur Laurent WAUQUIEZ  
Madame Roselyne BEYSSAC  
Monsieur Gérard TRIOLAIRE  
Monsieur Pierre PAILLER  
Monsieur Claude CHAPPON  
Madame Brigitte BENAT  
Monsieur Roland GOBET  
Madame Isabelle SEON  
Monsieur Jean François GALLIEN  
Monsieur Roland GERENTON  
Madame Christelle VALANTIN  
Monsieur Olivier BERTRAND  
Monsieur Philippe MEYZONET  
Madame Marie José ALLEMAND  
Madame Annie BOUCHET  
Monsieur Michel BEGON  
Monsieur Daniel BOYER  
Monsieur Gilles BOYER  
Monsieur Laurent BERNARD



Madame Cécile GALLIEN  
Monsieur Laurent JOHANNY  
Madame Christiane MOSNIER  
Madame Sylvie BARBÉ  
Monsieur André BRIVADIS  
Madame Corinne BRINGER  
Monsieur Sébastien MASSON  
Madame Isabelle VERDUN  
Monsieur Michel FILERE  
Monsieur Jean-Noël LAPEYRE  
Madame Patricia GIRE JOUBERT  
Monsieur Gilbert ROUX  
Monsieur Jean-Luc BORIE  
Monsieur Jean-François EXBRAYAT  
Monsieur Gérard GROS  
Monsieur Gilles TEMPERE

**- Commission Aménagement, Habitat et Ruralité, Action Sociale et Territoriale**

Monsieur Laurent WAUQUIEZ  
Monsieur Pierre FAYOLLE  
Madame Caroline BARRE  
Monsieur Claude CHAPPON  
Monsieur Jean-Marc BOYER  
Madame Brigitte FROMAGET HERITIER  
Monsieur Roland GERENTON  
Monsieur Philippe MEYZONET  
Madame Ginette VINCENT  
Monsieur Jean Benoit GIRODET  
Monsieur William BRUN  
Monsieur Gilbert MEYSSONNIER  
Monsieur Guy EYRAUD  
Monsieur Jérôme BAY  
Monsieur Patrick NAVARRE  
Madame Béatrice DIELEMAN  
Madame Isabelle VERDUN  
Madame Cécile GALLIEN  
Monsieur Thierry MOURGUES  
Monsieur Laurent JOHANNY  
Madame Sylvie BARBÉ  
Monsieur Yves COLOMB  
Madame Corinne BRINGER  
Monsieur Michel FILERE  
Monsieur Jean-Luc BORIE  
Madame Patricia GIRE JOUBERT

**- Commission Culture, Événementiel, Sports**

Madame Corinne GONCALVES  
Madame Marie Pierre VINCENT  
Monsieur Marc GIRAUD  
Madame Jean-François GISCLON  
Madame Roselyne BEYSSAC  
Monsieur Alain LIOUTAUD  
Monsieur Jean Claude BONNEBOUCHE  
Monsieur Philippe RIBEYRE  
Monsieur Roland LONJON

Monsieur Guy CHOUVET  
Monsieur Daniel JOUBERT  
Madame Ginette VINCENT  
Madame Marie José ALLEMAND  
Madame Catherine CHALAYE  
Monsieur Jean Benoit GIRODET  
Madame Maryse POURRAT  
Monsieur Guy EYRAUD  
Monsieur Laurent BARBALAT  
Madame Béatrice DIELEMAN  
Monsieur Pierre COUPELON  
Madame Celline GACON  
Monsieur Olivier TEYSSIER  
Monsieur Rémi BARBE  
Monsieur André BRIVADIS  
Monsieur Gérard FOUILLIT  
Monsieur Michel FORESTIER  
Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS  
Madame Marielle ROCHER  
Madame Christine NOTON

**- Commission Finances, Administration Générale**

Madame Marie Pierre VINCENT  
Monsieur Jean Paul BRINGER  
Monsieur Jean Claude BONNEBOUCHE  
Monsieur Michel CHAPUIS  
Monsieur Philippe RIBEYRE  
Monsieur Roland LONJON  
Monsieur Jean Louis PALHIÈRE  
Monsieur Jean François GALLIEN  
Monsieur Patrick NAVARRE  
Monsieur J.P NICOLAS  
Monsieur Michel BEGON  
Madame Maryse POURRAT  
Madame Jocelyne FAISANDIER  
Monsieur Jérôme BAY  
Madame Isabelle VERDUN  
Monsieur Olivier TEYSSIER  
Monsieur Yves TAFIN  
Monsieur Jean-Noël LAPEYRE  
Monsieur Bernard BRIGNON  
Monsieur Jean-Yves BERAUD  
Monsieur André CORNU  
Monsieur Daniel JOUBERT  
Monsieur André ROCHE  
Monsieur Bernard COMPTOUR

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE :            UNANIMITÉ**

## **N° 6 INDEMNITÉS DES ÉLUS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- ADOPTE les taux d'indemnité des élus proposés dans la délibération à compter leur date d'entrée en fonction.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

## **N° 7 DÉMATÉRIALISATION DES CONSEILS - MISE À DISPOSITION DE TABLETTES NUMÉRIQUES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- APPROUVE la mise à disposition de tablettes numériques,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention correspondante et tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

## **N° 8 INFORMATION : DÉSIGNATIONS AU SEIN DES ORGANISMES**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- PREND ACTE de cette information.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**LE CONSEIL PREND ACTE DE LA PRESENTE COMMUNICATION.**

## **N° 9 ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, JURY DE CONCOURS ET COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

Le Conseil communautaire a, à l'unanimité, décidé de ne pas recourir au scrutin secret conformément à l'article 10 de la loi du 22 juin 2020.

- PROCÈDE à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres, du jury de concours et à l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public :

Suite au vote effectué sont déclarés élus :

Commission d'Appel d'Offres :

en qualité de titulaires :

- Monsieur Jean-Paul BRINGER
- Monsieur Gérard GROS
- Monsieur Patrick NAVARRE
- Monsieur Jean-Marc BOYER
- Monsieur Michel FORESTIER

- en qualité de suppléants :
- Monsieur Thierry MOURGUES
  - Monsieur Philippe MEYZONET
  - Monsieur Michel BEGON
  - Monsieur Bernard BRIGNON
  - Monsieur Didier DANTONY

Commission de Délégation de Service Public :

- en qualité de titulaires :
- Monsieur Jean-Paul BRINGER
  - Monsieur Gérard GROS
  - Monsieur Patrick NAVARRE
  - Monsieur Jean-Marc BOYER
  - Monsieur Michel FORESTIER

- en qualité de suppléants :
- Monsieur Thierry MOURGUES
  - Monsieur Philippe MEYZONET
  - Monsieur Michel BEGON
  - Monsieur Bernard BRIGNON
  - Monsieur Didier DANTONY

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 10 COMMISSION CONSULTATIVE DES USAGERS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) :**  
**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- **FIXE** la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la manière suivante : outre le Président de la Communauté d'agglomération, 4 élus titulaires, 4 élus suppléants et 3 représentants d'associations locales suivantes qui disposeront également de suppléants,
- **DÉSIGNE** sur ces bases, les élus suivants, comme représentants de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la Communauté d'agglomération (hors Monsieur le Président, Président de droit de cette commission) :
  - Élus titulaires :
    - Monsieur Daniel BOYER
    - Monsieur Jean-Paul BEAUMEL
    - Monsieur Laurent JOHANNY
    - Madame Patricia GIRE JOUBERT
  - Élus suppléants :
    - Monsieur Jean-Luc BORIE
    - Monsieur Michel BEGON
    - Madame Caroline BARRE
    - Monsieur Gérard FOUILLIT
- **DÉSIGNE** sur ces bases, les représentants suivants des associations locales pour siéger au sein de la Commission consultative des Services Publics Locaux de la Communauté d'agglomération :

- Élus titulaires :
  - Monsieur Pierre POMMAREL pour la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT)
  - Monsieur Yves JOUVE pour UFC Que choisir 43
  - Madame Ginette BIDAULT DESOLME pour l'UDAF
- Élus suppléants :
  - Monsieur Jean-Louis THEVENON Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT)
  - Monsieur Maurice BEYSSAC pour UFC Que Choisir 43

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 11 COMITÉ SOCIAL ECONOMIQUE DE LA RTCA : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE : de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE Monsieur Jean-Paul BRINGER pour accompagner la Directrice de la RTCA aux réunions du Comité Social Economique (CSE).

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 12 GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART) : DÉSIGNATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE un représentant titulaire et un représentant suppléant pour représenter la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) :  
 Titulaire : Monsieur Jean-Paul BRINGER,  
 Suppléant : Madame Patrick NAVARRE.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 13 EPAGE LOIRE-LIGNON : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY**

Rapporteur : Monsieur Jean-Paul BRINGER

- DÉCIDE : de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE à l'unanimité les délégués suivants pour siéger au Conseil Syndical de l'EPAGE Loire-Lignon :

Titulaire :Monsieur Jean Paul BRINGER  
Suppléant : Monsieur Daniel JOUBERT

Titulaire :Monsieur Jean Louis PALHIERE  
Suppléant : Monsieur Laurent BERNARD

Titulaire :Madame Brigitte BENAT  
Suppléant : Madame Celline GACCON

Titulaire : Monsieur Jean Paul BEAUMEL  
Suppléant : Monsieur Pierre FAYOLLE

Titulaire :Monsieur Jérôme BAY  
Suppléant : Madame Cécile GALLIEN

Titulaire : Monsieur Michel FILERE  
Suppléant :Monsieur Olivier TEYSSIER

Titulaire : Madame Christelle VALANTIN  
Suppléant :Monsieur Pierre PAILLER

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 14 SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'ALLIER : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE : de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE les représentants de la Communauté d'agglomération au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Allier :

Titulaire : Monsieur Pierre COUPELON  
Suppléant : Monsieur Jean-Claude MOREL

Titulaire : Monsieur Jean-Paul BRINGER  
Suppléant : Monsieur Jean-François GALLIEN

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 15 COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) HAUT-ALLIER : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- DÉSIGNE un représentant de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour siéger à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Haut-Allier :
  - Monsieur Pierre COUPELON.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 16 COMMISSION LOCALE DE L'EAU ET DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) LOIRE AMONT : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE : de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE deux représentants de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour siéger à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire Amont :
  - Monsieur Jean-Paul BRINGER
  - Monsieur Jean-Paul BEAUMEL

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 17 COMITÉ DE PILOTAGE DU CONTRAT TERRITORIAL ANCE DU NORD-AMONT : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE deux représentants de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au Comité de Pilotage du Contrat Territorial de l'Ance du Nord-Amont :
  - Monsieur Gérard TRIOLAIRE
  - Monsieur André ROCHE

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 18 ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE les représentants de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à l'Établissement Public Loire :

- titulaire : Monsieur Jean-Paul BRINGER
- suppléant : Monsieur Jean-Paul BEAUMEL

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE :            UNANIMITÉ**

**N° 19 ASSOCIATION "LA BRASSERIE DU DIGITAL" : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE :                    de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE                    3 membres pour représenter la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à l'association « La Brasserie du Digital » :
  - Madame Brigitte BENAT
  - Monsieur Jean-Luc BORIE
  - Monsieur Laurent WAUQUIEZ

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE :            UNANIMITÉ**

**N° 20 OFFICE DE COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE L'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT TITULAIRE ET DE SON SUPPLÉANT**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE :                    de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE                    deux représentants pour siéger au sein de l'Office de Commerce et de l'Artisanat de l'agglomération du Puy-en-Velay :
  - un représentant titulaire : Madame Corinne BRINGER
  - un représentant suppléant : Madame Sandra LOMBARDY

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE :            UNANIMITÉ**

**N° 21 COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME "AUVERGNE-RHÔNE-ALPES TOURISME" : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE                    de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,



- NOMME Madame Corinne GONCALVES comme représentant au Comité Régional du Tourisme.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 22 ENTENTE INTERCOMMUNALE VÉLOROUTE-VOIE VERTE VIA FLUVIA : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE 3 représentants de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au sein de l'Entente Via Fluvia, Véloroute entre Loire et Rhône :
- Monsieur Jean-Benoit GIRODET,
  - Monsieur Jean-Paul BEAUMEL,
  - Madame Celline GACON.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 23 OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Rapporteur : Madame Corinne GONCALVES

- DÉSIGNE comme représentant au conseil d'administration de l'Office de Tourisme :
- le Président de la Communauté d'agglomération,
  - la Vice-Présidente en charge du Tourisme de la Communauté d'agglomération :
  - Corinne GONCALVES ;
- 9 représentants de la Communauté d'agglomération :
- Madame Marie Pierre VINCENT
  - Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE
  - Monsieur Jean Benoit GIRODET
  - Monsieur Didier DANTONY
  - Monsieur Marc GIRAUD
  - Monsieur Guy EYRAUD
  - Monsieur Olivier TEYSSIER
  - Madame Catherine CHALAYE
  - Madame Marie José ALLEMAND

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 24 SYNDICAT MIXTE DU PROJET "CHASSE DIEU" : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- DÉSIGNE 3 membres titulaires et 3 membres suppléants de la Communauté d'agglomération pour siéger au comité syndical du Syndicat mixte du Projet Chaise-Dieu :
- Titulaires :
- Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE
  - Madame Corinne GONCALVES
  - Monsieur Michel JOUBERT
- Suppléants :
- Monsieur Philippe MEYZONET
  - Monsieur Marc GIRAUD
  - Madame Maryse POURRAT

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 25 SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE deux représentants de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au sein du syndicat mixte du Parc Livradois Forez :
- Monsieur Jean-Luc BORIE
  - Monsieur Philippe MEYZONET

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 26 SYNDICAT FERROVIAIRE DU LIVRADOIS FOREZ : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE 9 représentants de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au sein du syndicat ferroviaire du Livradois Forez :
- Monsieur Philippe MEYZONET
  - Monsieur Gilles BOYER
  - Monsieur André BRIVADIS
  - Madame Corinne GONCALVES
  - Monsieur Jean Benoit GIRODET
  - Monsieur Roland GOBET
  - Monsieur Gilbert MEYSSONNIER
  - Monsieur Bernard BRIGNON
  - Monsieur Michel DESSIMOND

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

## **N° 27 ROI DE L'OISEAU : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE deux représentants de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay au sein du Conseil d'Administration de l'Association du Roi de l'Oiseau :
  - Monsieur Marc GIRAUD
  - Monsieur Rémi BARBE.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

## **N° 28 CONSEIL D'EXPLOITATION DU GOLF DU PUY-EN-VELAY : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE : de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE : 12 membres de la Communauté d'agglomération (7 titulaires et 5 suppléants) pour siéger au sein du Conseil d'exploitation de la régie du Golf du Puy-en-Velay :
  - 7 représentants titulaires :
    - Madame Sandra LOMBARDY
    - Madame Corinne GONCALVES
    - Monsieur Jean Marc BOYER
    - Monsieur Roland LONJON
    - Monsieur Jérôme BAY
    - Monsieur Jean-Claude MOREL
    - Madame Marie Pierre VINCENT
  - 5 représentants suppléants :
    - Monsieur Guy CHOUVET
    - Monsieur Marc GIRAUD
    - Madame Ginette VINCENT

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**Monsieur Michel JOUBERT demande une suspension de séance à 17 H 00.  
Cette séance a repris à 17 H 30.**

**N° 29 DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS  
TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DE LA CAPEV AU SEIN DU SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT  
DU VELAY RURAL (SEAVR)**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret conformément à l'article 10 de la loi du 22 juin 2020,
  
- DÉSIGNE après avoir procédé à l'élection de chaque candidat, par scrutin uninominal, les délégués suivants pour siéger au sein du SEAVR :

Titulaires :

Didier DUCROS – Aiguilhe	96 voix
Daniel PERRET – Aiguilhe	96 voix
Daniel JOUBERT – Aiguilhe	96 voix
Gilbert MEYSSONNIER – Allègre	96 voix
Thierry MOURGUES – Arsac	96 voix
ALLIROL Jacky – Arsac	96 voix
Marie Françoise FAVIER – Bains	96 voix
Gérard FOUILLIT – Bains	96 voix
Michel FILERE – Bellevue	96 voix
Jean Marc BOYER – Blanzac	96 voix
Michel BEGON – Blavozy	96 voix
Denis CLAMENS – Blavozy	96 voix
Franck PAILLON – Blavozy	96 voix
Annie BOUCHET – Borne	96 voix
Jérôme BAY – le Brignon	96 voix
Robert LAURENT – Le Brignon	96 voix
William BRUN – Brives	96 voix
Jean-Paul BRINGER – Brives	96 voix
Marie José ALLEMAND – Brives	96 voix
Gilles DELABRE – Brives	96 voix
Anthony MALZIEUX – Ceyszac	96 voix
Cédric MONIER – Ceyszac	96 voix
Corinne BRINGER – Chadrac	96 voix
Frédéric EYRAUD – Chadrac	96 voix
Michel JOUBERT – Chaspuzac	96 voix
Sylvie BARBE – Cistrières	96 voix
Maryse POURRAT – Connangles	96 voix
Frédéric GIMBERT – Coubon	96 voix
René LHOSTE – Coubon	96 voix
Henri MAISSONNEUVE Coubon	96 voix
Christelle VALANTIN – Coubon	96 voix
Laurent MIRMAND – Craponne	96 voix
Claude CHAPPON – Craponne	96 voix
Isabelle NICOLAS – Espaly	96 voix
Christiane MOSNIER – Espaly	96 voix
Patrick NAVARRE – Espaly	96 voix
Philippe MEYZONET – Félines	96 voix
Stéphane DARLE – Félines	96 voix
Jean GRANGEON – Félines	96 voix
Michel CHAPUIS Le Puy-en-Velay	96 voix
Caroline BARRE Le Puy-en-Velay	96 voix
Brigitte BENAT Le Puy-en-Velay	96 voix
Guy CHOUVET – Le Puy-en-Velay	96 voix
Corinne GONCALVES – Le Puy-en-Velay	96 voix
Stéphane CLABAUX Le Puy-en-Velay	96 voix
Jean Claude BONNEBOUCHE – Malvières	96 voix
Gilles TEMPERE – Mézères	96 voix
Bernard COMPTOUR – Le Monteil	96 voix

Sébastien MASSON – Le Pertuis	96 voix
Jean Marc PELLISSIER – Le Pertuis	96 voix
Georges VALLADIER – Polignac	96 voix
Jean-Paul VIGOUROUX – Polignac	96 voix
Fernand ENJOLRAS Polignac	96 voix
Roland GERENTON – Rosières	96 voix
Roland GOBET – Sembadel	96 voix
Roland HUGON – Sembadel	96 voix
Daniel BOYER – St Christophe	96 voix
Serge ROUX – St Christophe	96 voix
Marc GIRAUD – St Etienne Lardeyrol	96 voix
Michel FORESTIER – St Germain	96 voix
André CORNU – St germain	96 voix
Michel BERGER – st paulien	96 voix
Laurent DUPLOMB – st paulien	96 voix
Marie Pierre VINCENT– st paulien	96 voix
Didier DANTONY – Saint-Pierre Duchamp	96 voix
Guy EYRAUD – Saint-Privat d'Allier	96 voix
Gérard GROS – Saint-Vidal	96 voix
Christian JOUSSERAND – Saint-Vidal	96 voix
Jean-Benoît GIRODET – Saint-Vincent	96 voix
Denis AGUILHON – Saint-Vincent	96 voix
Gilles TRANCHAN – Saint-Vincent	96 voix
Philippe JOUJON – Vals près Le Puy	96 voix
Serge VOLLE – Vals près Le Puy	96 voix
Yves TAFFIN – Vazeilles	96 voix
Jocelyne FAISANDIER – Vergezac	96 voix
Cécile GALLIEN – Vorey	96 voix

#### Suppléants

Isabelle SEON – Beaune sur Arzon	96 voix
Paul BARD – Bonneval	96 voix
Maguy MASSE – Céaux d'Allègre	96 voix
Paul BRIVADIS – Chaise Dieu	96 voix
Eric VALOUR – Chamalières sur Loire	96 voix
Paul MAURY – Chapelle Bertin	96 voix
Christine NOTON - Chapelle Geneste	96 voix
Pierre PAILLER – Chaspinhac	96 voix
Patrice CHAMAYOU – Chaspuzac	96 voix
Roselyne BEYSSAC – Chomelix	96 voix
Noël SABLIERE – Connangles	96 voix
Rémi BARBE – Cussac/Loire	96 voix
Christian REYNAUD – Espaly	96 voix
Jean-François GALLIEN – Fix Saint-Geney	96 voix
Bernard BRIGNON – Jullianges	96 voix
Jean-Noël LAPEYRE – Laval/Doulon	96 voix
Jean-Paul BEAUMEL – Lavoûte/Loire	96 voix
Philippe RIBEYRE – Le Puy-en-Velay	96 voix
Gilbert ROUX – Lissac	96 voix
Laurent BARBALAT – Loudes	96 voix
Gilles OGER – Malrevers	96 voix
Pierre COUPELON – Monstrol d'Allier	96 voix
Michel DESSIMOND – Monlet	96 voix
Eric DUNIS – Roche en Régnier	96 voix
Georges BARRIER – Rosières	96 voix
Jean-Yves BERAUD – Sanssac	96 voix
Olivier TEYSSIER – Solignac/Loire	96 voix
Jean François GISCLON – Saitn-Geney	96 voix
André ROCHE - Saint-Georges Lagricol	96 voix
Isabelle VERDUN – Saint-Hostien	96 voix
Pierrette BOUTHERON - Saint-Jean d'Aubrigoux	96 voix

Dominique THOLLET - Saint-Jean de Nay	96 voix
Gérard TRIOLAIRE - Saint-Julien d'Ance	96 voix
Jean-Claude MOREL - Saint-Préjet d'Allier	96 voix
Jean-Luc BORIE – Saint-Victor/Arlanc	96 voix
Karine REYNAUD – Vals près Le Puy	96 voix
Gilles BOYER - Vernassal	96 voix
Alain LIOUTAUD – Le Vernet	96 voix

- AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 30 SYNDICAT D'ADDUCTION DES EAUX DU BESSON ROULON : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret conformément à l'article 10 de la loi du 22 juin 2020,

- DÉSIGNE en qualité de délégués titulaires au Syndicat d'Adduction des Eaux du Besson-Roulon :

- Monsieur Didier DUCROS – Aiguilhe
- Monsieur Daniel PERRET – Aiguilhe
- Monsieur William BRUN – Brives Charensac
- Monsieur Frédéric EYRAUD – Chadrac
- Monsieur Christian REYNAUD – Espaly
- Monsieur Joël LACHAUME - Espaly
- Monsieur Michel CHAPUIS – Le Puy-en-Velay
- Madame Caroline BARRE – Le Puy-en-Velay
- Monsieur Georges VALLADIER – Polignac
- Monsieur Philippe JOUJON – Vals

- DÉSIGNE en qualité de délégués suppléants au Syndicat d'Adduction des Eaux du Besson-Roulon :

- Monsieur Jean-Paul BRINGER – Brives
- Monsieur Fernand ENJOLRAS – Polignac
- Monsieur Serge VOLLE - Vals
- Monsieur Patrick NAVARRE – Espaly
- Monsieur Laurence JOUVE - Espaly

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : MAJORITÉ**

**Pour : 95**

**Contre : 1**

**Laurent BERNARD**

### **N° 31 MISSION LOCALE DU VELAY : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE six représentants titulaires et six suppléants de la Communauté d'agglomération au collège des élus de la Mission Locale du Velay :

Titulaires :

- Monsieur Thierry MOURGUES
- Madame Christelle VALANTIN
- Madame Annie BOUCHET
- Monsieur Gilbert MEYSSONNIER
- Madame Brigitte FROMAGET HERITIER
- Monsieur Jean Marc BOYER

Suppléants :

- Madame Brigitte BENAT
- Madame Isabelle VERDUN
- Monsieur Gérard TRIOLAIRE
- Monsieur Laurent BERNARD
- Monsieur Gilles OGER
- Monsieur Dominique THOLLET

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

### **N° 32 CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HÔPITAL EMILE ROUX : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE les délégués titulaires pour siéger au Conseil de Surveillance de l'Hôpital Emile Roux :
  - Monsieur Patrick NAVARRE
  - Madame Marie-Pierre VINCENT

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

### **N° 33 CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE CRAPONNE : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- DÉSIGNE un représentant de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Craponne-sur-Arzon :
  - Monsieur Claude CHAPPON.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 34 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (CDIAE) :  
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE un représentant titulaire et un représentant suppléant de la Communauté d'agglomération pour siéger au Conseil Départemental de l'insertion par l'Activité Économique :
  - Titulaire : Monsieur Thierry MOURGUES,
  - Suppléant : Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 35 RÉGIE DE QUARTIER : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE un membre pour siéger au sein du conseil d'administration de la régie de quartier :
  - Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 36 COLLÈGES ET LYCÉES DE L'AGGLOMÉRATION : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX  
CONSEILS D'ADMINISTRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE les représentants de la Communauté d'agglomération aux conseils d'administration des collèges et lycées de l'agglomération.



<b>EPLÉ</b>	<b>Titulaire(s) EPCI</b>	<b>Suppléant(s) EPCI</b>
Collège Mont Bar Allègre	Monsieur Gilbert MEYSSONNIER	Monsieur Michel DESSIMOND
Collège de Corsac Brives-Charensac	Monsieur William BRUN	Madame Marie-José ALLEMAND
Collège Henri Pourrat La Chaise-Dieu	Monsieur Philippe MEYZONET	Monsieur Roland GOBET
Collège des Hauts de l'Arzon Craponne sur Arzon	Madame Pierrette BOUTHERON	Monsieur Dominique TRIOLAIRE
Collège Lafayette Le Puy-en-Velay	Monsieur Daniel JOUBERT	Monsieur Daniel BOYER
Collège Jules Vallès Le Puy-en-Velay	Monsieur Laurent BERNARD	Monsieur Rémi BARBE
Lycée Simone Weil Le Puy-en-Velay	Madame Corinne BRINGER	Madame Christelle VALANTIN
Lycée Charles et Adrien Dupuy Le Puy-en-Velay	Madame Christelle VALANTIN	Madame Corinne GONCALVES
Lycée Auguste Aymard Espaly St-Marcel	Madame Christiane MOSNIER	Madame Brigitte BENAT
Lycée Jean Monnet Le Puy-en-Velay	Monsieur Frédéric GIMBERT	Madame Marielle ROCHER

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**  
**Monsieur Laurent JOHANNY ne prend pas part au vote**

**N° 37 OPAC 43 : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT SOCIAL ET D'EXAMEN DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS (CALEOL)**

**Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT**

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- APPROUVE la désignation de Monsieur Jérôme BAY en tant que représentant de la Communauté d'agglomération,
- HABILITE Monsieur Patrick NAVARRE à siéger dans les CALEOL de l'OPAC 43 et à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 38 SA HLM ALLIADE HABITAT : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION EN COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT SOCIAL ET D'EXAMEN DE  
L'OCCUPATION DES LOGEMENTS (CALEOL)**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE : de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- APPROUVE la désignation de Monsieur Jérôme BAY en tant que représentant de la Communauté d'agglomération,
- HABILITE Monsieur Jean-Paul NICOLAS à siéger dans les CALEOL d'Alliade Habitat (agence Velay Vivarais) et à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 39 SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM) DU VELAY : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS  
PERMANENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU REPRÉSENTANT PERMANENT AUX  
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES, DES REPRÉSENTANTS À LA  
COMMISSION D'APPELS D'OFFRES**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE : conformément au nombre de postes d'administrateurs attribués à la Communauté d'agglomération :
  - Monsieur Patrick NAVARRE
  - Monsieur Michel BEGON
  - Monsieur Michel JOUBERT
  - Madame Sandra LOMBARDY
  - Monsieur Gilles BOYER
  - Monsieur Michel FILERE
  - Monsieur Jérôme BAYpour assurer la représentation de l'agglomération au sein du conseil d'administration de la société.
- DÉSIGNE Monsieur Michel BEGON pour assurer la représentation de la Communauté d'agglomération au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société,
- DÉSIGNE un membre titulaire et un membre suppléant pour assurer la représentation de la Communauté d'agglomération à la Commission d'Appel d'Offres de la SEM, en qualité de

représentant du groupement de collectivités concédant, membre à voix consultative, invité par le Président de la commission pour les opérations d'aménagement en concession :

Titulaire : Monsieur Michel BEGON

Suppléant : Monsieur Patrick NAVARRE

- AUTORISE ses représentants à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées, ainsi que tous les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le conseil d'administration ou son Président
- AUTORISE son Président à percevoir de la Société d'Économie Mixte du Velay une rémunération mensuelle maximum de 800 euros.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 40 SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE (SPL) DU VELAY : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU REPRÉSENTANT PERMANENT AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE : de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE conformément au nombre de postes d'administrateurs attribués à la Communauté d'agglomération :
  - Monsieur Patrick NAVARRE
  - Monsieur Philippe MEYZONET
  - Monsieur Michel BEGON
  - Monsieur Gilles BOYER
  - Monsieur Gérard GROS
  - Monsieur Gilbert MEYSSONNIERpour assurer la représentation au sein du conseil d'administration de la société,
- DÉSIGNE Monsieur Gilles BOYER pour assurer la représentation de la Communauté d'agglomération aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société,
- AUTORISE Monsieur Gilles BOYER à porter la candidature de la Communauté d'agglomération à la présidence du Conseil d'Administration de la société et à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée à ce titre, notamment la direction générale de la société
- AUTORISE ses représentants à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par le Conseil d'Administration ou par son président.

- AUTORISE son Président à percevoir de la Société Publique Locale une rémunération mensuelle maximum de 800 euros.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 41 CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL) : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE Monsieur Jérôme BAY comme représentant pour co-présider la Conférence Intercommunale du Logement en cas d'absence du Président

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 42 SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU VELAY : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE les représentants de la Communauté d'agglomération qui seront appelés à siéger au conseil syndical du Syndicat Mixte du Pays du Velay, soit 15 délégués titulaires et 7 suppléants :
  - Délégués titulaires
    - Monsieur Philippe MEYZONET
    - Monsieur Jean-Benoit GIRODET
    - Madame Caroline BARRE
    - Madame Ginette VINCENT
    - Madame Brigitte FROMAGET HERITIER
    - Monsieur Jean Luc BORIE
    - Monsieur Jean-François GALLIEN
    - Monsieur Gilles BOYER
    - Monsieur Laurent DUPLOMB
    - Monsieur Thierry MOURGUES
    - Monsieur Claude CHAPPON
    - Monsieur Jean-Paul NICOLAS
    - Monsieur Michel FILERE
    - Monsieur Jérôme BAY
    - Monsieur Michel FORESTIER
  - Délégués suppléants :
    - Monsieur Didier DANTONY
    - Monsieur Yves COLOMB

- Madame Corinne BRINGER
- Monsieur Patrick NAVARRE
- Monsieur Jean-Yves BERAUD
- Madame Cécile GALLIEN
- Monsieur Roland LONJON

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE :            UNANIMITÉ**

**N° 43 SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA HAUTE-LOIRE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉCIDE            de ne pas recourir au scrutin secret comme le permet l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- DÉSIGNE        les représentants de la Communauté d'agglomération au Syndicat d'Énergies de la Haute-Loire :
  - titulaire : Monsieur Jean-Paul BRINGER,
  - suppléant : Monsieur Patrick NAVARRE.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE :            UNANIMITÉ**

**N° 44 ASSOCIATION DU PAYS DE LAFAYETTE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- DÉSIGNE        deux représentants titulaires et deux représentants suppléants pour siéger au sein de l'association du Pays de Lafayette :
  - Titulaires :
    - Monsieur Philippe MEYZONET,
    - Monsieur Jean-Noël LAPEYRE,
  - Suppléants :
    - Monsieur André BRIVADIS,
    - Madame Christine NOTON,
- AUTORISE        Monsieur Le Président à signer tout document se rapportant aux prestations et missions dévolues à l'association du Pays de Lafayette.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE :            UNANIMITÉ**

**N° 45 CONVENTION DE PARTENARIAT CŒUR DE VILLE AVEC GRDF : AUTORISATION DU PRÉSIDENT À SIGNER**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat 2019-2024 dans le cadre du Programme « Action Cœur de Ville ».

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 46 CESSION DES PARCELLES CB N°182 ET CB N°184 AU PROFIT DE L'ESEPAC : DÉCLASSEMENT PRÉALABLE DU DOMAINE PUBLIC DE CES DERNIÈRES**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- CONSTATE la désaffectation du domaine public de la Communauté d'agglomération des parcelles CB 182, CB 183 et CB 184, situées sur la commune de Saint-Germain-Laprade,
- DÉCIDE le déclassement de ces parcelles du domaine public de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- APPROUVE la cession de la parcelle CB 183, d'une contenance de 7 124 m<sup>2</sup>, au prix de 10 € HT, soit un prix inférieur à l'estimation de France Domaine du 23 mai 2019 évalué à 16 € / m<sup>2</sup>,
- ACCEPTE la résiliation du bail emphytéotique actuel concernant la parcelle CB 183 à date de la signature de l'acte de vente des 3 parcelles sus-visées,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette opération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 47 FERME PHOTOVOLTAÏQUE DE SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON : AUTORISATION DE SIGNER LE BAIL EMPHYTHÉOTIQUE ET TOUT DOCUMENT AFFÉRENT À CE PROJET**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- AUTORISE Monsieur Le Président à signer avec la société BORALEX, un bail emphytéotique d'une durée ferme et irrévocable de 30 ans renouvelable 1 fois pour la construction et l'exploitation d'une ferme photovoltaïque sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon,
- AUTORISE Monsieur Le Président à signer tout acte afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 48 DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE PUY EN VELAY (CAPEV) DU PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU VELAY RURAL (SEAVR)**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- APPROUVE le retrait de la CAPEV du SEAVR,
- CHARGE le Président de notifier la présente délibération au Président du SEAVR,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
Abstention : 1  
Cécile GALLIEN

**N° 49 SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU VELAY (SGEV) : STATUTS**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- REJETTE les nouveaux statuts du Syndicat de Gestion des Eaux du Velay (SGEV).

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**  
Abstention : 1  
Cécile GALLIEN

**N° 50 COMPÉTENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES : DÉLÉGATION PAR CONVENTION (GEPV) À LA COMMUNE DE CISTRIÈRES**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- APPROUVE la délégation de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, au sens de l'article L. 2226-1 du CGCT à la commune de Cistrières,
- APPROUVE la convention ci-jointe de délégation de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » à la commune de Cistrières,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document utile à la réalisation de ce dossier.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 51 COMPÉTENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES : DÉLÉGATION PAR CONVENTION (GEPU) À LA COMMUNE DE CUSSAC-SUR-LOIRE**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- APPROUVE la délégation de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, au sens de l'article L. 2226-1 du CGCT à la commune de Cussac-sur-Loire,
- APPROUVE la convention ci-jointe de délégation de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines à la commune de Cussac-sur-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document utile à la réalisation de ce dossier.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 52 COMPÉTENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES : DÉLÉGATION PAR CONVENTION (GEPU) À LA COMMUNE DE SANSSAC L'ÉGLISE**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- APPROUVE la délégation de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines, au sens de l'article L. 2226-1 du CGCT à la commune de Sanssac L'Église,
- APPROUVE la convention ci-jointe de délégation de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines à la commune de Sanssac L'Église,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document utile à la réalisation de ce dossier.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 53 PERSONNEL : MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE les créations de 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet et un poste d'Éducateur de Jeunes Enfants de 2ème classe à temps non complet 31.50/35,
- APPROUVE la rectification matérielle de la délibération du 11 juin dernier concernant un poste de psychologue de classe normale à temps non complet pour lequel il fallait lire 11.5/151.67,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**



**N° 54 AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE HAUTE-LOIRE**

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- DECIDE à titre volontaire, de rester affilié auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire s'y rapportant.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**  
Madame Cécile GALLIEN et Monsieur Michel CHAPUIS ne prennent pas part au vote

**N° 55 ENGAGEMENT DE PRINCIPE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY  
POUR L'ASSISTANCE ET LE CONSEIL AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU VELAY**

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- APPROUVE le principe de mises à disposition du personnel de la Communauté d'agglomération auprès du Syndicat Mixte du Pays du Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 56 VERSEMENT D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID19**

Rapporteur : Monsieur Michel CHAPUIS

- INSTAURE la prime exceptionnelle telle que prévue dans le décret du 14 mai 2020,
- AUTORISE Monsieur le Président à attribuer par arrêté individuel une prime exceptionnelle aux agents de la Collectivité, sur la base d'un surcroît de travail lié au COVID19, et dans les limites exposées ci-dessus, et à arbitrer les cas particuliers,
- AUTORISE l'autorité territoriale à inscrire au budget la somme correspondante,
- AUTORISE l'autorité territoriale à procéder à toutes les formalités afférentes.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**N° 57 RN88 – DÉVIATION DE SAINT-HOSTIEN / LE PERTUIS : AVIS DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY**

Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT

- ÉMET un avis très favorable à la réalisation rapide de la réalisation à 2x2 voies de la RN 88 – Déviation de Saint-Hostien / Le Pertuis,
- DONNE délégation au Président pour exposer ces différents points à la Commission d'enquête publique désignée à cet effet.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : MAJORITÉ**

**Pour : 87**

**Contre : 1**

**Celline GACON**

**Abstention : 8**

**Laurent BERNARD, Roselyne BEYSSAC, Béatrice DIELEMAN, Michel FORESTIER, Cécile GALLIEN,  
Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Laurent JOHANNY, Pierre PAILLER**

**N° 58 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS DE LA CAPEV AU SEIN  
DU SYNDICAT DES EAUX DU DOULON**

**Rapporteur : Monsieur Michel JOUBERT**

- DECIDE à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret conformément à l'article 10 de la loi du 22 juin 2020.
  
- DÉSIGNE les délégués suivants pour siéger au sein du Syndicat des Eaux du Doulon :  
Délégués titulaires :
  - Monsieur Georges PORTE
  - Madame Joëlle NOISEAUDélégués Suppléants :
  - Monsieur Fabrice ROUVET
  - Monsieur Lucien MONIER
  
- AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**DÉLIBÉRATION : ADOPTÉE**

**VOTE : UNANIMITÉ**

**L'intégralité des délibérations peut être consultée au Service de l'Administration Générale Mutualisé aux heures d'ouverture.**

**Vu pour être affiché le 17 juillet 2020 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.**

**Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Puy-en-Velay**



**Michel JOUBERT**

# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY

## **PROCES VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE et DE L'ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU**

Nombre de Conseillers  
dont la Communauté  
d'agglomération  
doit être composée : 96

Nombre de Conseillers en  
exercice : 96

L'an deux mille vingt et le 10 juillet à treize heures trente, les membres du Conseil de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, conseillers communautaires des communes :

Aiguilhe, Allègre, Arzac-en-Velay, Bains, Beaulieu, Beaune sur Arzon, Bellevue la Montagne, Blanzac, Blavozy, Bonneval, Borne, Le Brignon, Brives-Charensac, Céaux d'Allègre, Ceyssac, Chadrac, La Chaise Dieu, Chamalières, La Chapelle Bertin, La Chapelle Geneste, Chaspinhac, Chaspuzac, Chomelix, Cistrières, Connangles, Coubon, Craonne-sur-Arzon, Cussac sur Loire, Espaly-Saint-Marcel, Félines, Fix Saint Geneys, Jullianges, Laval sur Doulon, Lavoûte sur Loire, Lissac, Loudes, Malrevers, Malvières, Mézères, Monistrol d'Allier, Monlet, Le Monteil, Le Pertuis, Polignac, Le Puy-en-Velay, Roche-en-Régnier, Rosières, Saint-Christophe-sur-Dolaizon, Saint-Etienne-Lardeyrol, Saint-Geneyss-Près-Saint Paulien, Saint-Georges-Lagricol, Saint-Germain-Laprade, Saint Hostien, Saint Jean D'Aubrigoux, Saint-Jean-de-Nay, Saint-Julien d'Ance, Saint-Paulien, Saint-Pierre Duchamp, Saint Préjet d'Allier, Saint-Privat d'Allier, Saint-Victor sur Arlanc, Saint-Vidal, Saint-Vincent, Sanssac l'Eglise, Sembadel, Solignac-sur-Loire, Vals-Près-Le Puy, Vazeilles-Limandre, Vergezac, Vernassal, Le Vernet, Vorey-sur-Arzon

se sont réunis, en séance publique, à la Salle Jeanne d'Arc, Avenue de la Cathédrale au Puy-en-Velay, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Michel JOUBERT, Président de la Communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

**La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur André BRIVADIS, Doyen d'âge des conseillers communautaires de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.**

### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Président, Monsieur André BRIVADIS, propose maintenant de désigner **Madame Marie-Jo ALLEMAND** comme secrétaire de séance.

**Monsieur André BRIVADIS procède à l'appel nominal.**

#### **Etaient présents :**

Aiguilhe	Monsieur Daniel JOUBERT
Allègre	Monsieur Gilbert MEYSSONNIER est représenté par Monsieur Joseph AMPILHAC
Arzac-en-Velay	Monsieur Thierry MOURGUES
Bains	Monsieur Gérard FOUILLIT
Beaulieu	Monsieur Yves COLOMB
Beaune sur Arzon	Madame Isabelle SEON
Bellevue la Montagne	Monsieur Michel FILERE

<b>Blanzac</b>	<b>Monsieur Jean Marc BOYER</b>
<b>Blavozy</b>	<b>Monsieur Michel BEGON</b>
<b>Bonneval</b>	<b>Monsieur Paul BARD a donné procuration à Monsieur Bernard BRIGNON</b>
<b>Borne</b>	<b>Madame Annie BOUCHET</b>
<b>Le Brignon</b>	<b>Monsieur Jérôme BAY</b>
<b>Brives-Charensac</b>	<b>Monsieur William BRUN Madame Marie Josée ALLEMAND Monsieur Jean-Paul BRINGER</b>
<b>Céaux d'Allègre</b>	<b>Madame Maguy MASSE</b>
<b>Ceyssac</b>	<b>Madame Sandra LOMBARDY</b>
<b>Chadrac</b>	<b>Madame Corinne BRINGER Monsieur Jean-Paul NICOLAS</b>
<b>La Chaise Dieu</b>	<b>Monsieur André BRIVADIS</b>
<b>Chamalières</b>	<b>Monsieur Pierre FAYOLLE</b>
<b>La Chapelle Bertin</b>	<b>Monsieur Olivier BERTRAND</b>
<b>La Chapelle Geneste</b>	<b>Madame Christine NOTON</b>
<b>Chaspinhac</b>	<b>Monsieur Pierre PAILLER</b>
<b>Chaspuzac</b>	<b>Monsieur Michel JOUBERT</b>
<b>Chomelix</b>	<b>Madame Roselyne BEYSSAC est représentée par Madame Ginette GALLET-ALLAIN</b>
<b>Cistrières</b>	<b>Madame Sylvie BARBE</b>
<b>Connangles</b>	<b>Madame Maryse POURRAT</b>
<b>Coubon</b>	<b>Madame Christelle VALANTIN Monsieur Frédéric GIMBERT</b>
<b>Craponne-sur-Arzon</b>	<b>Monsieur Claude CHAPPON</b>
<b>Cussac sur Loire</b>	<b>Monsieur Rémi BARBE</b>
<b>Espaly-Saint-Marcel</b>	<b>Madame Christiane MOSNIER absente de la question n° 4 à 28 et a donné procuration à Monsieur Patrick NAVARRE Monsieur Patrick NAVARRE</b>
<b>Félines</b>	<b>Monsieur Philippe MEYZONET</b>
<b>Fix Saint Geneys</b>	<b>Monsieur Jean-François GALLIEN</b>
<b>Jullianges</b>	<b>Monsieur Bernard BRIGNON</b>
<b>Laval sur Doulon</b>	<b>Monsieur Jean-Noël LAPEYRE</b>
<b>Lavoûte sur Loire</b>	<b>Monsieur Jean-Paul BEAUMEL</b>
<b>Lissac</b>	<b>Monsieur Gilbert ROUX</b>

Loudes	Monsieur Laurent BARBALAT
Malrevers	Monsieur Gilles OGER
Malvières	Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE
Mézères	Monsieur Gilles TEMPERE
Monistrol d'Allier	Monsieur Pierre COUPELON
Monlet	Monsieur Michel DESSIMOND
Le Monteil	Monsieur Bernard COMPTOUR
Le Pertuis	Monsieur Sébastien MASSON
Polignac	Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE Madame Marielle ROCHER
Le Puy-en-Velay	Monsieur Michel CHAPUIS Madame Caroline BARRE Monsieur Laurent WAUQUIEZ Madame Catherine CHALAYE a donné procuration à Madame Corinne GONÇALVES Monsieur Jean-François EXBRAYAT Madame Brigitte BENAT Monsieur Philippe RIBEYRE a donné procuration à Madame Caroline BARRE puis présent à partir de la question n° 30 Madame Corinne GONCALVES Monsieur Roland LONJON Madame Brigitte FROMAGET HERITIER Monsieur Guy CHOUVET Madame Ginette VINCENT Monsieur Laurent JOHANNY Madame Celine GACON Madame Catherine GRANIER CHEVASSUS absente à la question n° 57 et a donné procuration à Madame Cécile GALLIEN
Roche-en-Régnier	Monsieur Eric DUNIS est représenté par Monsieur David MATHIEU
Rosières	Monsieur Roland GERENTON
Saint-Christophe-sur-Dolaizon	Monsieur Daniel BOYER
Saint-Etienne-Lardeckrol	Monsieur Marc GIRAUD
Saint-Geneyss-Près-Saint Paulien	Monsieur Jean-François GISCLON
Saint-Georges-Lagricol	Monsieur André ROCHE
Saint-Germain-Laprade	Monsieur André CORNU présent jusqu'à la question n° 5 et a donné procuration à Monsieur Michel FORESTIER Madame Patricia GIRE JOUBERT Monsieur Michel FORESTIER
Saint Hostien	Madame Isabelle VERDUN est représentée par Madame Françoise MASSARD
Saint Jean D'Aubrigoux	Madame Pierrette BOUTHERON
Saint-Jean-de-Nay	Madame Dominique THOLLET
Saint-Julien d'Ance	Monsieur Gérard TRIOLAIRE

Saint-Paulien	Madame Marie-Pierre VINCENT a donné procuration à Monsieur Jean-Marc BOYER Monsieur Laurent DUPLOMB
Saint-Pierre Duchamp	Monsieur Didier DANTONY
Saint-Préjet d'Allier	Monsieur Jean-Claude MOREL est représenté par Monsieur Hervé VERNET
Saint-Privat d'Allier	Monsieur Guy EYRAUD
Saint-Victor sur Arlanc	Monsieur Jean-Luc BORIE
Saint-Vidal	Monsieur Gérard GROS
Saint-Vincent	Monsieur Jean-Benoît GIRODET
Sanssac l'Eglise	Monsieur Jean-Yves BERAUD
Sembadel,	Monsieur Roland GOBET
Solignac-sur-Loire	Monsieur Olivier TEYSSIER
Vals-Près-Le Puy	Monsieur Laurent BERNARD Madame Béatrice DIELEMAN
Vazeilles-Limandre	Monsieur Yves TAFIN
Vergezac	Madame Jocelyne FAISANDIER
Vernassal	Monsieur Gilles BOYER
Le Vernet	Monsieur Alain LIOUTAUD
Vorey-sur-Arzon	Madame Cécile GALLIEN

#### TABLEAU DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Communes	Nombre de délégués	Conseillers titulaires	Conseillers suppléants
AIGUILHE	1	Monsieur Daniel JOUBERT	Madame Josiane VARENNE
ALLEGRE	1	Monsieur Gilbert MEYSSONNIER	Monsieur Joseph AMPILHAC
ARSAC EN VELAY	1	Monsieur Thierry MOURGUES	Madame Valérie BARLET
BAINS	1	Monsieur Gérard FOUILLIT	Madame Roselyne BRIVES
BEAULIEU	1	Monsieur Yves COLOMB	Madame Hélène HOSTAIN RIGOLLIER
BEAUNE SUR ARZON	1	Madame Isabelle SEON	Monsieur Jhony GIDON
BELLEVUE LA MONTAGNE	1	Monsieur Michel FILERE	Monsieur Roger FERREBOEUF
BLANZAC	1	Monsieur Jean-Marc BOYER	Madame Emilie MATHIEU
BLAVOZY	1	Monsieur Michel BEGON	Madame Christine SIMON
BONNEVAL	1	Monsieur Paul BARD	Madame Mireille BARBE
BORNE	1	Madame Annie BOUCHET	Monsieur Jean Pierre CHABALIER
LE BRIGNON	1	Monsieur Jérôme BAY	Madame Gabrielle BONY

BRIVES CHARENSAC	3	Monsieur William BRUN Madame Marie Josée ALLEMAND Monsieur Jean Paul BRINGER	
CEAUX D'ALLEGRE	1	Madame Maguy MASSE	Monsieur Jean-Marc LAURENT
CEYSSAC	1	Madame Sandra LOMBARDY	Monsieur Marc BROC
CHADRAC	2	Madame Corinne BRINGER Monsieur Jean-Paul NICOLAS	
LA CHAISE DIEU	1	Monsieur André BRIVADIS	Monsieur Stéphane GIBERT
CHAMALIERES	1	Monsieur Pierre FAYOLLE	Monsieur Philippe DAVENAS
LA CHAPELLE BERTIN	1	Monsieur Olivier BERTRAND	Monsieur Maxime FARIGOULE
LA CHAPELLE GENESTE	1	Madame Christine NOTON	Monsieur Paul ORIOL
CHASPINHAC	1	Monsieur Pierre PAILLER	Monsieur Christian JUST
CHASPUZAC	1	Monsieur Michel JOUBERT	Monsieur Patrice CHAMAYOU
CHOMELIX	1	Madame Roselyne BEYSSAC	Madame Ginette GALLET-ALAIN
CISTRIERES	1	Madame Sylvie BARBE	Madame Pascale MOLLIN JOURDE
CONNANGLES	1	Madame Maryse POURRAT	
COUBON	2	Madame Christelle VALANTIN Monsieur Frédéric GIMBERT	
CRAPONNE SUR ARZON	1	Monsieur Claude CHAPPON	Madame Michèle PROHET
CUSSAC SUR LOIRE	1	Monsieur Rémi BARBE	Madame Sandrine COUTURIER
ESPALY SAINT MARCEL	2	Madame Christiane MOSNIER Monsieur Patrick NAVARRE	
FELINES	1	Monsieur Philippe MEYZONNET	Monsieur Jean-Jacques PERRIN
FIX SAINT GENEYS	1	Monsieur Jean-François GALLIEN	Monsieur Pierre ROUSSET
JULLIANGES	1	Monsieur Bernard BRIGNON	
LAVAL SUR DOULON	1	Monsieur Jean Noël LAPEYRE	Monsieur Lucien MONIER
LAVOUTE SUR LOIRE	1	Monsieur Jean Paul BEAUMEL	Monsieur Didier CHALENCON
LISSAC	1	Monsieur Gilbert ROUX	Madame Virginie GARNIER
LOUDES	1	Monsieur Laurent BARBALAT	
MALREVERS	1	Monsieur Gilles OGER	Monsieur Franck DELAIGUE
MALVIERES	1	Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE	
MEZERES	1	Monsieur Gilles TEMPERE	Madame Paulette RAMEL
MONISTROL D'ALLIER	1	Monsieur Pierre COUPELON	Monsieur Bernard PLOT
MONLET	1	Monsieur Michel DESSIMOND	
LE MONTEIL	1	Monsieur Bernard COMPTOUR	Madame Josette COCHE
LE PERTUIS	1	Monsieur Sébastien MASSON	Monsieur Jean-Marc PELISSIER
POLIGNAC	2	Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE Madame Marielle ROCHER	
LE PUY EN VELAY	15	Monsieur Michel CHAPUIS Madame Caroline BARRE Monsieur Laurent WAUQUIEZ Madame Catherine CHALAYE	

		Monsieur Jean-François EXBRAYAT Madame Brigitte BENAT Monsieur Philippe RIBEYRE Madame Corinne GONCALVES Monsieur Roland LONJON Madame Brigitte FROMAGET HERITIER Monsieur Guy CHOUVET Madame Ginette VINCENT Monsieur Laurent JOHANNY Madame Celine GACON Madame Catherine GRANIER CHEVASSUS	
ROCHE EN REGNIER	1	Monsieur Eric DUNIS	Monsieur David MATHIEU
ROSIERES	1	Monsieur Roland GERENTON	Madame Valérie MALEYSSON
SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON	1	Monsieur Daniel BOYER	Monsieur Serge ROUX
SAINT ETIENNE LARDEYROL	1	Monsieur Marc GIRAUD	Madame Véronique BOYER
SAINT GENEYS PRES SAINT PAULIEN	1	Monsieur Jean-François GISCLON	
SAINT GEORGES LAGRICOL	1	Monsieur André ROCHE	Madame Juliette BOURGEAT
SAINT GERMAIN LAPRADE	3	Monsieur André CORNU Madame Patricia GIRE JOUBERT Monsieur Michel FORESTIER	
SAINT HOSTIEN	1	Madame Isabelle VERDUN	Madame Françoise MASSARD
SAINT JEAN D'AUBRIGOUX	1	Madame Pierrette BOUTHERON	Monsieur Jean-Paul PELARDY
SAINT JEAN DE NAY	1	Madame Dominique THOLLET	Monsieur Franck MOUILHADE
SAINT JULIEN D'ANCE	1	Monsieur Gérard TRIOLAIRE	Monsieur Christian MONIER
SAINT PAULIEN	2	Madame Marie-Pierre VINCENT Monsieur Laurent DUPLOMB	
SAINT PIERRE DU CHAMPS	1	Monsieur Didier DANTONY	Monsieur Martial DELFORGE
SAINT PREJET D'ALLIER	1	Monsieur Jean-Claude MOREL	Monsieur Hervé VERNET
SAINT PRIVAT D'ALLIER	1	Monsieur Guy EYRAUD	Monsieur Bruno COUDERT
SAINT VICTOR SUR ARLANC	1	Monsieur Jean-Luc BORIE	Monsieur Marcel CHARDERON
SAINT VIDAL	1	Monsieur Gérard GROS	Monsieur Christian JOUSSERAND
SAINT VINCENT	1	Monsieur Jean-Benoît GIRODET	Madame Sylvie JOUVE
SANSSAC L'EGLISE	1	Monsieur Jean-Yves BERAUD	Madame Emmanuelle CHACORNAC
SEMBADEL	1	Monsieur Roland GOBET	Monsieur Dominique RAYMOND
SOLIGNAC SUR LOIRE	1	Monsieur Olivier TEYSSIER	Madame Liliane COSTE
VALS PRES LE PUY	2	Monsieur Laurent BERNARD Madame Béatrice DIELEMAN	
VAZEILLES LIMANDRE	1	Monsieur Yves TAFIN	Monsieur Jean ACHARD
VERGEZAC	1	Madame Jocelyne FAISANDIER	Monsieur Jean-Paul LAURES



VERNASSAL	1	Monsieur Gilles BOYER	Monsieur Christophe BOISSIERES
LE VERNET	1	Monsieur Alain LIOUTAUD	Monsieur Olivier SARECOT
VOREY	1	Madame Cécile GALLIEN	Monsieur Grégory NOEL

\*\*\*\*

Le Président, André BRIVADIS, Doyen d'âge, déclare que le Conseil communautaire est installé et donne lecture de l'ordre du jour :

- Élection du Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- Élection des Vice-Présidents et du Bureau, sous la présidence du nouveau Président élu, qui se déroulera selon le schéma suivant :
  - dans un premier temps,
    - détermination du nombre de Vice-Présidents
    - détermination de la composition du Bureau
  - et ensuite,
    - élection des Vice-Présidents
    - élection des membres supplémentaires du Bureau
- Lecture de la Charte local de l'élu
- Délégation du Conseil communautaire au Président
- désignations diverses
- autres dossiers.....

\*\*\*\*

#### OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum, conformément à la loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19, soit un tiers de ses membres en exercice étant atteint, le Président déclare la séance ouverte et fait procéder au premier point de l'ordre du jour : l'élection du Président de la Communauté d'agglomération.

#### MODALITE DU VOTE

Le Président, André BRIVADIS, rappelle auparavant, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 5211-10 du CGCT qu'il s'agit d'un vote à bulletin secret à trois tours si nécessaire :

- les deux premiers tours de scrutin à la majorité absolue (la majorité étant calculée sur la base des suffrages exprimés) ;
- au troisième tour, l'élection a lieu à la majorité relative, (supériorité du nombre de voix obtenues par un des candidats), en cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est proclamé élu.

**Le Conseil communautaire a, à l'unanimité, décidé de recourir au scrutin secret de manière électronique. Le compte rendu des votes est joint au présent procès-verbal.**

## ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY-EN-VELAY

Le Président invite les candidats à se faire connaître.

### Premier tour de scrutin :

Ont fait acte de candidature : - Monsieur Michel JOUBERT  
- Monsieur Laurent JOHANNY  
- Monsieur Laurent BERNARD

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	2
Nombre vote blanc	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	94
Majorité absolue	48

Ont obtenu :

Monsieur Michel JOUBERT	Soixante seize voix	76
Monsieur Laurent JOHANNY	Neuf voix	9
Monsieur Laurent BERNARD	Huit voix	8
Monsieur Daniel JOUBERT	Une voix	1

**Monsieur Michel JOUBERT**, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé **Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

-----

**Le Président, Monsieur Michel JOUBERT, prend la place du Doyen d'âge et préside la séance pour poursuivre l'ordre du jour.**

## ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président ( art. L.2122-4, L.2122-7 et L,2122-7-1 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en vertu de l'article L. 5211-10 du CGCT, le nombre des Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents. Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20 % de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à 15 le nombre de Vice-Présidents du Conseil communautaire.

## ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Michel CHAPUIS

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	7
Nombre vote blanc	6
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42

A obtenu :

Monsieur Michel CHAPUIS	Quatre vingt trois voix	83
-------------------------	-------------------------	----

**Monsieur Michel CHAPUIS, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin,, a été proclamé premier Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU DEUXIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Jean-Paul BRINGER

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	3
Nombre vote blanc	6
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	87
Majorité absolue	44

A obtenu :

Monsieur Jean-Paul BRINGER	Quatre vingt sept voix	87
----------------------------	------------------------	----

**Monsieur Jean-Paul BRINGER, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé deuxième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU TROISIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Madame Corinne GONÇALVES

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

### Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	10
Nombre vote blanc	8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	78
Majorité absolue	40

### Ont obtenu :

Madame Corinne GONÇALVES	Soixante dix sept voix	77
Monsieur Rémi BARBE	Une voix	1

**Madame Corinne GONÇALVES**, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamée troisième Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

## ELECTION DU QUATRIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

Ont fait acte de candidature : - Monsieur Marc GIRAUD  
- Madame Béatrice DIELEMAN

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	1
Nombre vote blanc	3
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	92
Majorité absolue	47

Ont obtenu :

Monsieur Marc GIRAUD	Soixante dix voix	70
Madame Béatrice DIELEMAN	Vingt deux voix	22

**Monsieur Marc GIRAUD, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé quatrième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU CINQUIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Madame Marielle ROCHER

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	5
Nombre vote blanc	8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42

Ont obtenu :

Madame Marielle ROCHER	Quatre vingt deux voix	82
Monsieur Michel BEGON	Une voix	1

**Madame Marielle ROCHER**, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamée **cinquième Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

## ELECTION DU SIXIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Laurent WAUQUIEZ

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	6
Nombre vote blanc	8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	82
Majorité absolue	42

Ont obtenu :

Monsieur Laurent WAUQUIEZ	Quatre vingt voix	80
Monsieur Laurent BERNARD	Une voix	1
Monsieur André CORNU	Une voix	1

**Monsieur Laurent WAUQUIEZ, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé sixième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**



## ELECTION DU SEPTIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Thierry MOURGUES

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

### Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	4
Nombre vote blanc	9
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42

### Ont obtenu :

Monsieur Thierry MOURGUES	Quatre vingt deux voix	82
Monsieur Laurent BARBALAT	Une voix	1

**Monsieur Thierry MOURGUES, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé septième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installée dans ses fonctions.**

## ELECTION DU HUITIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Jérôme BAY

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	6
Nombre vote blanc	6
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	84
Majorité absolue	43

Ont obtenu :

Monsieur Jérôme BAY	Quatre vingt une voix	81
Monsieur Laurent BERNARD	Une voix	1
Madame Cécile GALLIEN	Une voix	1
Monsieur Gilles OGER	Une voix	1

**Monsieur Jérôme BAY, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé huitième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU NEUVIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Madame Corinne BRINGER

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

### Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	11
Nombre vote blanc	14
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

### Ont obtenu :

Madame Corinne BRINGER	Soixante neuf voix	69
Monsieur Michel FORESTIER	Deux voix	2

**Madame Corinne BRINGER**, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamée **neuvième Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

## ELECTION DU DIXIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Frédéric GIMBERT

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	4
Nombre vote blanc	10
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	82
Majorité absolue	42

Ont obtenu :

Monsieur Frédéric GIMBERT	Soixante dix neuf voix	79
Monsieur Michel FORESTIER	Deux voix	2
Monsieur André CORNU	Une voix	1

**Monsieur Frédéric GIMBERT, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé dixième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU ONZIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Madame Sandra LOMBARDY

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

### Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	5
Nombre vote blanc	12
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	79
Majorité absolue	40

### Ont obtenu :

Madame Sandra LOMBARDY	Soixante quinze voix	75
Monsieur Laurent DUPLOMB	Une voix	1
Monsieur Jean-François GISCLON	Une voix	1
Monsieur Sébastien MASSON	Une voix	1
Monsieur Pierre PAILLER	Une voix	1

**Madame Sandra LOMBARDY**, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamée **onzième Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

## ELECTION DU DOUZIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

Ont fait acte de candidature : - Monsieur Roland LONJON  
- Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	2
Nombre vote blanc	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	94
Majorité absolue	48

Ont obtenu :

Monsieur Roland LONJON	Quarante neuf voix	49
Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE	Quarante quatre voix	44
Monsieur Jean-Paul NICOLAS	Une voix	1

**Monsieur Roland LONJON, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé douzième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU TREIZIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

Ont fait acte de candidature : - Monsieur Philippe MEYZONET  
- Madame Cécile GALLIEN

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

### Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	5
Nombre vote blanc	2
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

### Ont obtenu :

Monsieur Philippe MEYZONET	Soixante douze voix	72
Madame Cécile GALLIEN	Dix sept voix	17

**Monsieur Philippe MEYZONET, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé treizième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU QUATORZIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

Ont fait acte de candidature : - Monsieur Patrick NAVARRE  
- Monsieur Laurent BERNARD

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	1
Nombre vote blanc	2
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	93
Majorité absolue	47

Ont obtenu :

Monsieur Patrick NAVARRE	Soixante sept voix	67
Monsieur Laurent BERNARD	Vingt trois voix	23
Monsieur Michel FORESTIER	Deux voix	2
Madame Christiane MOSNIER	Une voix	1

**Monsieur Patrick NAVARRE, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé quatorzième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**



## ELECTION DU QUINZIÈME VICE-PRESIDENT

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Roland GOBET

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	13
Nombre vote blanc	8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	75
Majorité absolue	38

Ont obtenu :

Monsieur Roland GOBET	Soixante et onze voix	71
Madame Cécile GALLIEN	Deux voix	2
Monsieur Jean-Yves BERAUD	Une voix	1
Monsieur Guy CHOUVET	Une voix	1

**Monsieur Roland GOBET, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé quinzième Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

\*\*\*\*

**Après l'élection des 15 vice-présidents, le Président fait procéder, dans les mêmes formes, à l'élection des autres membres du Bureau, soit 6 Conseillers communautaires.**

## **ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

### **ELECTION DU PREMIER MEMBRE DU BUREAU**

#### **Premier tour de scrutin :**

**A fait acte de candidature :** - Monsieur Michel BEGON

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

**Le vote a donné les résultats suivants :**

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	3
Nombre vote blanc	8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	85
Majorité absolue	43

**Ont obtenu :**

Monsieur Michel BEGON	Soixante dix neuf voix	79
Monsieur Michel FORESTIER	Trois voix	3
Madame Marie José ALLEMAND	Une voix	1
Monsieur Roselyne BEYSSAC	Une voix	1
Monsieur Laurent JOHANNY	Une voix	1

**Monsieur Michel BEGON, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé membre du Bureau de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU DEUXIÈME MEMBRE DU BUREAU

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Gérard GROS

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	8
Nombre vote blanc	5
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42

Ont obtenu :

Monsieur Gérard GROS	Quatre vingt deux voix	82
Monsieur André CORNU	Une voix	1

**Monsieur Gérard GROS** , ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé  **membre du Bureau de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay** et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

## ELECTION DU TROISIÈME MEMBRE DU BUREAU

### Premier tour de scrutin :

Ont fait acte de candidature : - Madame Brigitte BENAT  
- Monsieur Michel FORESTIER

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	3
Nombre vote blanc	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	93
Majorité absolue	47

Ont obtenu :

Madame Brigitte BENAT	Quarante neuf voix	49
Monsieur Michel FORESTIER	Quarante trois voix	43
Madame Marie José ALLEMAND	Une voix	1

**Madame Brigitte BENAT**, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamée membre du Bureau de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

## ELECTION DU QUATRIÈME MEMBRE DU BUREAU

### Premier tour de scrutin :

A fait acte de candidature : - Monsieur Jean-Luc BORIE

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

### Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	6
Nombre vote blanc	7
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	83
Majorité absolue	42

### Ont obtenu :

Monsieur Jean-Luc BORIE	Soixante dix huit voix	78
Monsieur Michel FORESTIER	Quatre voix	4
Monsieur Rémi BARBE	Une voix	1

**Monsieur Jean-Luc BORIE, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé membre du Bureau de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installé dans ses fonctions.**

## ELECTION DU CINQUIÈME MEMBRE DU BUREAU

### Premier tour de scrutin :

Ont fait acte de candidature : - Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER  
- Monsieur Michel FORESTIER

Après s'être assuré que plus un seul électeur ne demande à voter, le Président déclare le scrutin clos.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 96

### Le vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	96
Nombre d'abstention	5
Nombre vote blanc	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	91
Majorité absolue	46

### Ont obtenu :

Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER	Cinquante deux voix	52
Monsieur Michel FORESTIER	Trente sept voix	37
Madame Catherine GRANIER CHEVASSUS	Une voix	1
Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE	Une voix	1

**Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER**, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamée membre du Bureau de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

## **ELECTION DU SIXIÈME MEMBRE DU BUREAU**

Poste vacant

\*\*\*\*

**Tous les résultats des votes sont joints au présent procès-verbal.**

**Composition du bureau de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay**

**- Président : - Monsieur Michel JOUBERT**

**- Vice-Présidents :**

- Monsieur Michel CHAPUIS**
- Monsieur Jean-Paul BRINGER**
- Madame Corinne GONÇALVES**
- Monsieur Marc GIRAUD**
- Madame Marielle ROCHER**
- Monsieur Laurent WAUQUIEZ**
- Monsieur Thierry MOURGUES**
- Monsieur Jérôme BAY**
- Madame Corinne BRINGER**
- Monsieur Frédéric GIMBERT**
- Madame Sandra LOMBARDY**
- Monsieur Roland LONJON**
- Monsieur Philippe MEYZONET**
- Monsieur Patrick NAVARRE**
- Monsieur Roland GOBET**

**- Membres du Bureau :**

- Monsieur Michel BEGON**
- Monsieur Gérard GROS**
- Madame Brigitte BENAT**
- Monsieur Jean-Luc BORIE**
- Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER**
- Poste vacant**

\*\*\*\*

**Monsieur Michel JOUBERT, Président de la Communauté d'agglomération, lève la séance à 19 H 15.**

**Le présent procès-verbal a été signé par le Président, le doyen d'âge, le secrétaire et les Conseillers communautaires.**

\*\*\*\*

**Observations et réclamations**

**Néant**



Signature des membres présents

Le doyen d'âge du Conseil

Le secrétaire de séance

Le Président

Les Conseillers communautaires



Signature des membres présents

20

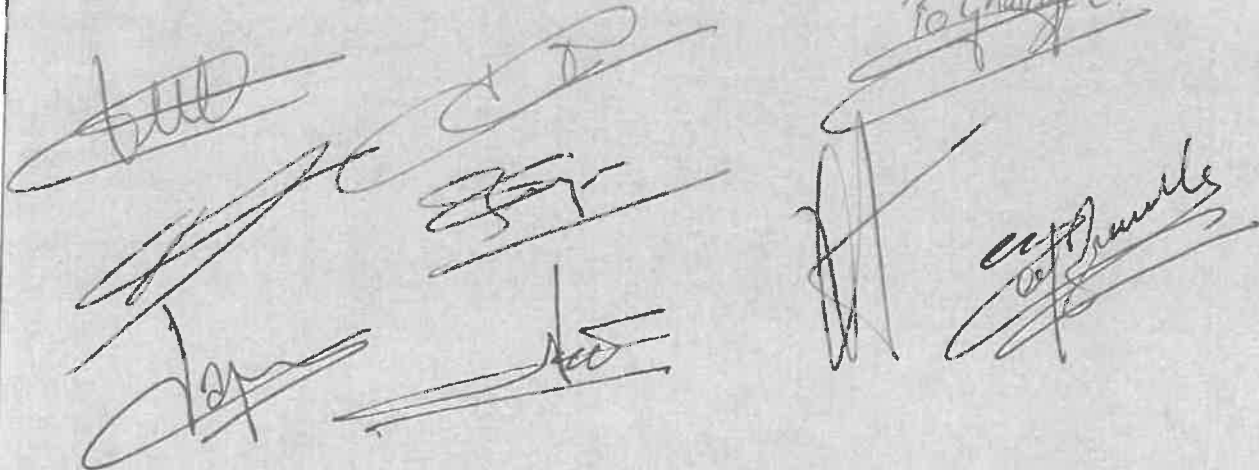
Les Conseillers communautaires

*[Handwritten signatures and initials, including names like Bouche, FB, Dideau, and Chauve]*



**Signature des membres présents**

Les Conseillers communautaires



The image shows several handwritten signatures in black ink, arranged in a loose grid. The signatures are stylized and vary in length and complexity. Some are more legible than others, but they all appear to be personal signatures of individuals. The background is a light, textured paper.

